

## BILAN FEP...

...POUR LA PROGRAMMATION 2007/2013



*Ferme marine de Campomoro*

**Le PO FEP Corse** affiche 5 axes de développement pour la période 2007-2013. Il représente une enveloppe financière pour la Corse de **2 871 265 euros**.

Maquette financière mise en œuvre en 2015 :

- FEP : 2 871 265 à OEC : 2 192 500€ -> ETAT : 2 213 712€

### AXE 1, ADAPTATION DE LA FLOTTE DE PÊCHE COMMUNAUTAIRE



*Aide à la remotorisation*

Part FEP 491 314,95€ -> Part OEC 731 981,33€

Objectif : le financement de projets contribuant au développement durable de la pêche

Cet axe a permis de soutenir **102 projets** soit :

- **28% de remotorisation**
- **27% de matériels électronique**
- **19% de matériels de pêche sélectif**
- **19% concerne les différents investissements à bord**
- **5% de modification de la superstructure du navire**
- **2% de nouvelles installations**

Qui ont contribué à la pérennité des activités de pêche et l'exploitation durable des ressources halieutiques, aux investissements de la filière pour valoriser les captures, à la réduction de la pression sur les stocks, à la conservation et la protection l'amélioration des conditions de travail.

## AXE 2, AQUACULTURE, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION



*Etang de Diana*

Une vingtaine de dossiers ont été traités concernant des modernisations d'entreprises conchylicoles, l'augmentation de production des entreprises piscicoles et la création ou la modernisation d'entreprises de mareyage.

**Dans le domaine de la conchyliculture**, à été mis en place un process innovant de production de l'huitre creuse ainsi qu'un process de transformation des moules afin de proposer des produits "Prêt à Cuire" (PAC). Des investissements permettant la mise aux normes sanitaires européennes ont également été réalisés.

De plus, l'acquisition de différents matériels spécifiques au métier ont permis aux entreprises de moderniser leur structure, d'alléger la pénibilité du métier, d'augmenter leur production de conduisant, dans certains cas, à la création d'emplois.

**Dans le domaine de la pisciculture**, d'une manière générale, l'acquisition de matériels et des investissements liés à l'augmentation de production et à la démarche qualité.

Les objectifs principaux de ces dossiers aquacoles étaient de sécuriser des enceintes d'élevages, d'améliorer les conditions de sécurité et de travail pour les employés, d'augmenter des parcs de production accompagnés de création d'emplois et surtout de promouvoir une aquaculture de qualité (label rouge, bio, etc.).

**Dans le domaine du mareyage**, les actions menées se sont orientées vers la mise en valeur, la transformation et la commercialisation des produits de la mer issus de la **pêche insulaire** et d'ailleurs.

## AXE 3, MESURES D'INTÉRÊT COMMUN



*Invest dans les Ports de Pêche - Port de Centuri*

On dénombre **17** opérations collectives structurantes au titre de l'Axe 3 :

- **Investissements et équipements dans les ports de pêche**  
En effet, certains organismes ont bénéficié de subventions afin de réaliser des investissements et des équipements au niveau de leur port de pêche.

**La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corse du Sud** a réalisé et aménagé une aire de carénage exclusivement dédiée à la pêche professionnelle, **sur le Port Tino Rossi à Ajaccio**.

**La commune de BASTIA** sur le vieux port destinée à la pêche professionnelle à réalisé la construction des trois quais d'accostage en dur qui a permis de sécuriser l'apportement

des navires de pêche.

**La commune de CARGESE** à construit des box de stockage de matériel de pêche professionnel. Un local de première commercialisation. L'installation d'équipements qui, amélioreront les conditions de travail des acteurs de la pêche professionnelle.

**La prud'homie d'Ajaccio** a porté l'acquisition et l'installation d'une nouvelle machine à glace sur le port Tino Rossi.

**Le Département de la Haute Corse** a réalisé des travaux d'aménagement sur le port de **CENTURI**. L'opération visait des travaux de confortement et de modernisation des quais afin d'améliorer les conditions de travail et la sécurité au bénéfice collectif des pêcheurs.

**La commune de BONIFACIO**, s'inscrivant dans une modernisation globale du port, a construit un local technique destiné aux professionnels de la pêche. (Bâtiment d'environ 300 m<sup>2</sup>)

**La commune d'Ota-Porto** à réaliser des investissements structurants sur le port de **PORTO**.

- **Les suivis scientifiques**

- **Trois études sur le stock de langouste rouge** : Malgré les diverses mesures de gestion mises en place de 1964 à 2004, des signes d'inquiétude persistaient encore quant au stock de langouste rouge en Corse. Dans la mesure où la réalité biologique de la langouste ne peut être étudiée que sur le long terme, il paraissait nécessaire de poursuivre le suivi scientifique pour pouvoir affirmer ou infirmer un réel impact de l'arrêt temporaire en septembre. L'OEC a donc chargé la STARESO d'effectuer le suivi scientifique de la pêche à la langouste en Corse, de 2007 à 2010, qui rend compte de l'activité de pêche langoustière et de l'exploitation du stock. Ces travaux ont permis d'évaluer dans le temps l'effort de pêche, la production, et la structure de la population capturée.
- 
- **Un dossier traite du Suivi environnemental des fermes piscicoles** : Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement axée sur une démarche qualité, le Syndicat effectue un Suivi Environnemental des fermes aquacoles. Le premier suivi a été effectué en 2007 et 2008, dans la continuité, des investigations se sont tenus :
  - à l'aplomb de l'exploitation, avec une prospection jusqu'à la limite d'extension des magnoliphytes (*Posidonia oceanica*),
  - à 300 m de l'exploitation, dans le sens des courants dominants.
- Les études menées sur l'ensemble des sites ont montrés une très forte diminution des impacts à partir d'une distance de 300 ml. Cette opération s'inscrit dans une stratégie de développement d'une aquaculture durable et dans une démarche qualité engagée depuis près de 10 ans. Le Syndicat des aquaculteurs corses a engagé sur cinq années une étude relative à **la mise en place de signes de qualité pour le poisson élevé en Corse (bar, daurade et maigre) avec une démarche IGP associée à un Label Rouge**. Ce long processus d'identification devrait permettre à la production insulaire de se distinguer de la concurrence.
- **Une action pilote, avec la construction d'un catamaran destiné à la pratique du pécaturisme** : Ce projet innovant a consisté en la **construction et l'équipement d'un catamaran « pesca 1100 » (prototype) dans une perspective de « pêche promenade »**. Douze personnes *passagers* peuvent être embarquées et assister aux opérations de pêche en mer dans le cadre de sorties à la journée. Enfin, cela permet de **promouvoir la pêche artisanale insulaire, en sensibilisant le grand public à ce petit métier côtier**.

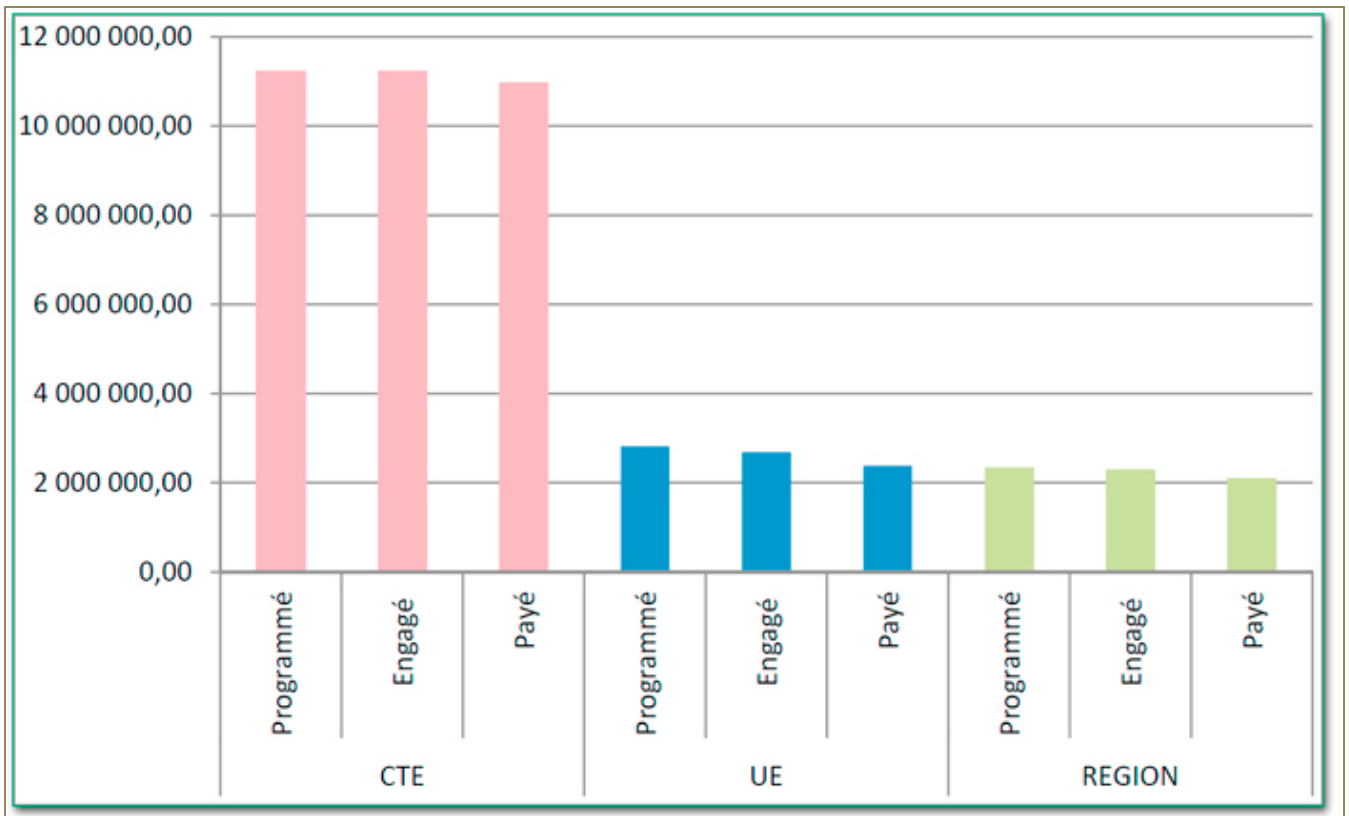
## AXE 4, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- **Réserve halieutique**
  - Suite à une demande de la profession, la prud'homie d'Ajaccio a réalisé une étude de définition et d'accompagnement de son projet d'améliorer la gestion de la ressource halieutique dans un secteur fortement impacté par l'activité de pêche et présentant de bonnes potentialités halieutiques, les îles Sanguinaires.
  - L'étude, confiée à un cabinet spécialisé, a dressé un état des lieux de l'effort de pêche sur le secteur et a recueilli les propositions de gestion des pêcheurs concernés au regard de leur connaissance des pratiques de pêche sur le secteur.
- **Diversification - Livre de recette des poissons oubliés**
  - L'association des femmes de pêcheurs Corse a édité un livre de recettes promouvant les poissons délaissés. La valorisation de ces espèces, qui constituent souvent des rejets, contribué à améliorer le revenu du pêcheur en n'augmentant pas l'effort de pêche sur les espèces exploitées.
  - Ce livre est distribué gracieusement à l'occasion de manifestations et dans les lieux de vente de poissons.
- **Pécaturisme**
  - Le projet a pour objectifs de déterminer les conditions d'exercice du pécaturisme et de l'ittitourisme au profit de la pêche maritime et de l'élevage marin afin d'impulser son développement sur l'ensemble du littoral maritime corse. Cela représente une action de diversification, permettant aux pêcheurs de faire découvrir les pratiques d'une profession ancestrale.

## AXE 5, ASSISTANCE TECHNIQUE

Ces mesures visent à mettre en place des dispositifs de développement économique et environnementaux concernant les investissements matériels et immatériels dans les secteurs de la pêche professionnelle et de l'aquaculture.

Ainsi, l'Office de l'Environnement de la Corse a pu mobiliser au titre de l'axe 5, un montant total de **250 000 € de crédits communautaires** sur la période 2007 -2013.



Consommation du Programme FEP au 31 décembre 2015

Source :  
<http://www.corse.fr/oec>